

Image not found or type unknown



cheque de caution j'encaisse ou pas?

Par **anitainno**, le **27/04/2009** à **21:50**

Bonjour je vends mon vehicule j'ai trouvé un acquéreur mais avant de vendre ma voiture, j'ai conclu avec le futur acheteur de faire des réparations ce que j'ai fait! le jour où j'ai fait cet accord j'ai eu une attestation de l'acheteur avec un chèque de caution précisant "s'engage à faire des réparations et à encaisser ce chèque qu'après la vente" que j'ai aussi signé. Mais voilà, il ne veut plus acheter ma voiture... Suis-je en droit d'encaisser ce chèque?